

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **4<sup>e</sup> jour du mois de février 2013**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- › madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

### **2013-31**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

### **2013-32**

#### **ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2013, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

#### **CORRESPONDANCE**

- › Lettre du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs concernant une subvention suite à la performance de la Ville d'Asbestos en matière de gestion des matières résiduelles.
- › Lettre du ministre de la Culture et des Communications concernant l'aide financière accordée pour l'acquisition de documents à la bibliothèque municipale.
- › Lettre du député de Richmond – Arthabaska concernant le programme Emploi été étudiant pour l'été 2013.
- › Lettre de remerciements de l'Ordre des Filles d'Isabelle pour l'aide accordée dans le cadre des paniers de Noël.
- › Lettre de remerciements de la Chorale l'Escaouette pour aide financière reçue.

## **DEMANDES DES CONTRIBUABLES**

- Un citoyen s'interroge sur la réglementation sur la marche au ralenti. Il se questionne à savoir qui applique la réglementation.
- Un citoyen se demande où en est sa demande pour avoir une lumière de rue entre les adresses 181 et 183 rue Dusseault. De plus, il se questionne sur la réglementation concernant les gens qui effectuent des travaux le samedi et le dimanche.
- Un citoyen pose des questions sur la circulation des véhicules hors route dans les rues de la ville d'Asbestos.

### **2013-33**

#### **PARTICIPATION AU SOUPER SPECTACLE BÉNÉFICE POUR LA FONDATION DE L'ÉCOLE LA TOURELLE**

CONSIDÉRANT que l'école la Tourelle désire mettre en place une démarche de collecte de fonds annuelle sous la forme d'un souper fondue;

CONSIDÉRANT que les fonds permettront d'offrir aux élèves des secteurs Danville-Asbestos et du reste de la MRC des Sources, des infrastructures et des services de qualité;

CONSIDÉRANT que cela permet de sensibiliser les partenaires et les membres de la communauté au développement de l'école la Tourelle et de ses élèves;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos participe au souper spectacle bénéfique pour la Fondation de l'école la Tourelle pour un montant de 500 \$, montant pris à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

### **2013-34**

#### **CONTRIBUTION AU 55<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE D'ASBESTOS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un don de 500 \$ à la Société d'horticulture et d'écologie d'Asbestos afin de l'aider à souligner son 55<sup>e</sup> anniversaire. Ce montant sera pris à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

### **2013-35**

#### **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SOURCES : CONTRIBUTION AU PROJET « ATELIER DE JOUETS »**

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole des Sources recueille toute l'année des jouets et livres usagés afin de les distribuer à des familles dans le besoin durant la période des Fêtes;

CONSIDÉRANT qu'il désire mettre sur pied le projet « Atelier de jouets » permettant ainsi d'aider les familles dans le besoin tout au long de l'année lors de fêtes d'enfants ou lors de naissances;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos octroie une aide de 500 \$ au Centre d'action bénévole des Sources, montant pris à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

### **2013-36**

#### **LA MAISON DES FAMILLES FAMILLATION : CONTRIBUTION POUR TENUE D'UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos participe au souper « Découverte des talents régionaux » au profit de la Maison des Familles Famillation pour un montant de 500 \$, montant pris à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

### **2013-37**

#### **APPUI À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE**

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus de l'Estrie a comme mission de contribuer au développement économique, social, culturel, communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux. Elle est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Estrie est composé de 18 élus municipaux et de 9 représentants de la société civile;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus de l'Estrie élabore et met en œuvre le plan quinquennal de développement régional, en étroite collaboration avec le monde municipal et les acteurs du développement socio-économique;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de développement régional (FDR) constitue un outil financier essentiel à la réalisation de la mission de la Conférence régionale des élus, à la conclusion d'ententes spécifiques et au soutien de projets structurants pour le milieu estrien;

CONSIDÉRANT QUE le FDR a un effet de levier significatif pour la réalisation des projets et est un instrument permettant de soutenir une certaine forme de modulation de l'application de programmes ou politiques gouvernementales aux particularités de la région;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus est la seule organisation où peuvent se réunir, en un même forum, les élus de l'ensemble du territoire, qu'ils soient maires ou préfets;

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales et sectorielles contribuent à la planification et à la concertation coordonnée par la Conférence régionale des élus, afin d'établir des consensus pour un développement cohérent du territoire estrien.

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :

- › de reconnaître le rôle essentiel de la Conférence régionale des élus de l'Estrie;
- › d'appuyer les représentations auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de l'ensemble du gouvernement du Québec.

Adoptée.

**2013-38****SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE MUNICIPAL : ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR 2013**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut maintenir une bonne gestion de son réseau informatique;

CONSIDÉRANT la grande expertise en ce domaine, ainsi que la compétence et l'efficacité de l'équipe de techniciens de la firme Acceo Solutions;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter la proposition d'Acceo Solutions pour l'achat d'une banque d'heures pour le service de support informatique au cours de l'année 2013, le tout au montant de 18 700 \$ excluant les taxes. A noter que dans le taux horaire de 110 \$, les frais de déplacement sont inclus.

Adoptée.

**2013-39****VERSEMENT DES COMPENSATIONS 2013 POUR SERVICES RENDUS**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que le Conseil municipal autorise le versement des compensations pour les services rendus, pour l'année 2013, comme suit :

NOM	OBJET	MONTANT À VERSER
Mme Danielle Desautels	Fourniture d'électricité pour éclairage de la rive du lac Trois-Lacs au 129, rue Larochele	150 \$
Mme Lucille Côté	Fourniture d'électricité alimentant une propriété municipale (pointe des lacs)	150 \$
M. Rolland Charland	Entretien des toilettes publiques du secteur Larochele ainsi qu'approvisionnement en eau	1 650 \$

Adoptée.

**2013-40****DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER - DOSSIER NO 00017679-1**

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfaçage sur la rue Demers ont été exécutés pour un montant total de 22 181,64 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal, un montant de 8 000 \$ a été subventionné pour ces travaux de resurfaçage réparti sur trois (3) années;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande les premier et deuxième versements de la subvention accordée. Il est entendu que le solde sera versé au cours de l'exercice financier 2013-2014.

Adoptée.

**2013-41****DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER - DOSSIER NO 00018456-1**

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfaçage sur la rue Demers ont été exécutés pour un montant total de 22 181,64 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal, un montant de 10 000 \$ a été subventionné pour des travaux de resurfaçage dont le versement est prévu pour l'exercice financier en cours;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande le versement de la subvention accordée.

Adoptée.

**2013-42****DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER - DOSSIER NO 00018694-1**

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfaçage sur la rue Larochelle ont été exécutés pour un montant total de 50 932,46 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal, un montant de 8 000 \$ a été subventionné pour ces travaux de resurfaçage réparti sur trois (3) années budgétaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande le premier versement de la subvention accordée. Il est entendu que le deuxième versement et le solde seront versés au cours des exercices financiers subséquents.

Adoptée.

**2013-43****DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER - DOSSIER NO 00019502-1**

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfaçage sur la rue Larochelle ont été exécutés pour un montant total de 50 932,46 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal, un montant de 10 000 \$ a été subventionné pour des travaux de resurfaçage réparti sur trois (3) années budgétaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande le premier versement de la subvention accordée. Il est entendu que le deuxième versement et le solde seront versés au cours des exercices financiers subséquents.

Adoptée.

**2013-44****MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS : FORMATION DU COMITÉ POUR LE DÉPÔT DU PLAN D'ACTION**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu qu'un comité soit formé afin de déposer le plan d'action dans le cadre du projet Asbestos, municipalité amie des aînés.

Adoptée.

**2013-45****SOUSSION POUR FOURNITURE DES CARBURANTS EN 2013**

Un appel d'offres publiques ayant été fait pour la fourniture des carburants en 2013 pour les véhicules et équipements municipaux, deux offres ont été reçues, ouvertes publiquement et trouvées comme suit :

Garage Ubald Fréchette inc. : (Shell)

› Montant d'escompte au litre pour le diesel clair :	0,03 \$
› Montant d'escompte au litre pour l'essence sans plomb :	aucun
› Montant d'escompte au litre pour l'essence super sans plomb :	0,02 \$
› Montant forfaitaire applicable pour un rappel :	aucun

Coop Pré-Vert : (Sonic)

› Montant d'escompte au litre pour le diesel clair :	0,02 \$
› Montant d'escompte au litre pour l'essence sans plomb :	0,02 \$
› Montant d'escompte au litre pour l'essence super sans plomb :	0,02 \$
› Montant forfaitaire applicable pour un rappel :	50,00 \$

Après avoir pris connaissance du rapport émis suite à l'analyse des offres reçues, il appert que la soumission du Garage Ubald Fréchette inc. doit être rejetée puisqu'elle comporte plusieurs conditions et que de plus, les critères d'admissibilité et de conformité de l'appel d'offres ne sont pas respectés.

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'octroyer la fourniture des carburants à la Coop Pré-Vert, et ce, aux montants d'escompte soumis et aux conditions énumérées dans l'appel d'offres, le tout à compter de la présente jusqu'au 31 décembre 2013.

Adoptée.

**2013-46****AUTORISATION À BELL : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU RÉSEAU ENFOUI PAR DU RÉSEAU AÉRIEN SUR L'ANCIEN TERRAIN DE L'HÔTEL DE VILLE D'ASBESTOS RUE DU ROI**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser Bell à remplacer le réseau enfoui par du réseau aérien soit placer 221 mètres de câble aérien et en enlever avec tous les accessoires requis sur l'ancien terrain de l'hôtel de ville pour un montant de 9 233,57\$ plus taxes.

Adoptée.

**2013-47****AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION (PARCS): PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2013 »**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2013 » afin de soutenir et favoriser l'emploi d'étudiants à la Ville d'Asbestos.

Monsieur Daniel Garant, coordonnateur du service des Loisirs d'Asbestos est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée.

**2013-48****INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR**

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de permettre la participation de leurs enfants aux activités de terrains de jeux du 24 juin au 9 août 2013;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement spécifique permanent de 130 heures (13,00 \$/heure) par une personne accompagnant un enfant, soit pour un total d'une seule accompagnatrice pour un enfant;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos s'inscrive au Programme d'accompagnement en loisir, volet 1, service d'accompagnement d'appoint, du Gouvernement du Québec.

La greffière est par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la demande d'inscription au programme d'accompagnement en loisir.

Adoptée.

**2013-49****MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2013-25 - CONTRIBUTIONS AU CLUB CHASSE ET PÊCHE LAROCHELLE**

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est produite au niveau du montant octroyé au Club Chasse et Pêche Larochelle pour l'entretien de la patinoire sur le lac Trois-Lacs;

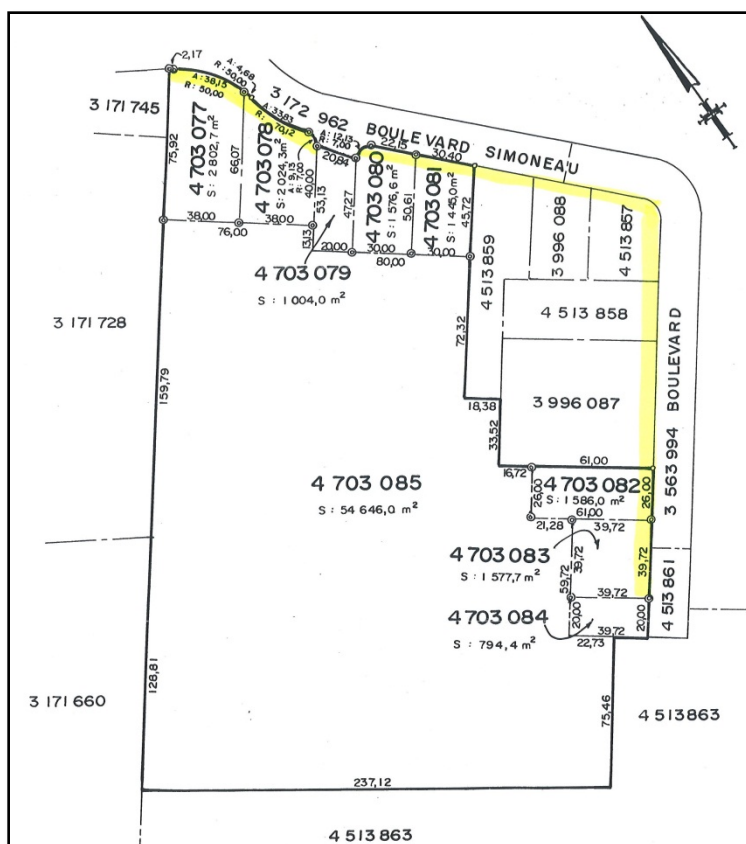
CONSIDÉRANT que dans la résolution numéro 2013-25, nous aurions dû lire 1 000 \$ et non 500 \$ pour l'entretien de la patinoire extérieure;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'entériner la modification de la résolution numéro 2013-25 et d'autoriser le versement de la somme manquante.

Adoptée.

**2013-50****MANDAT À M. ROLLAND DESLANDES, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE, POUR SERVITUDES SUR LE BOULEVARD SIMONEAU**

CONSIDÉRANT que des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire ont été installées sur des propriétés privées sises sur le boulevard Simoneau à Asbestos tel qu'il appert au plan montré ci-dessous;



CONSIDÉRANT que des actes de servitudes d'aqueduc et d'égout sanitaire seront établis par Me Denis Gauthier, notaire, qui sera mandaté à cet effet par la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que de nouvelles descriptions techniques ainsi que de nouveaux certificats de localisation identifiant l'emplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les terrains des 654 et 658, boulevard Simoneau, doivent être réalisés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos mandate M. Rolland Deslandes, arpenteur-géomètre, pour préparer l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de servitudes de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire pour les propriétés du boulevard Simoneau identifiés au plan, soit des nouvelles descriptions techniques et des certificats de localisation.

Que les frais afférents à ces services professionnels soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

## 2013-51

### MANDAT À ME DENIS GAUTHIER, NOTAIRE: ACTES DE SERVITUDES BOULEVARD SIMONEAU

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de mandater Me Denis Gauthier, notaire, pour la rédaction d'actes de servitudes de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les lots numéros 4 703 077, 4 703 078, 4 703 080, 4 703 081, 4 513 859, 3 996 088, 4 513 857, 4 513 858, 3 996 087, 4 703 082 et 4 703 083 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Richmond (propriétés du boulevard Simoneau, à Asbestos tel qu'apparaissant au plan annexé à la présente).

- › Que les frais afférents à ces contrats notariés soient à la charge de la Ville d'Asbestos.
- › Que monsieur Hugues Grimard, maire et madame Marie-Christine Fraser, greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos lesdits contrats.

Adoptée.



## **2013-52 NOMINATION POMPIER VOLONTAIRE**

Suite à la recommandation de monsieur Mario Durocher, directeur, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'entériner la nomination de Francis Hamel-Côté à titre de pompier volontaire pour le service de Sécurité incendie de la Ville d'Asbestos, nomination effective au 28 janvier 2013. Monsieur Hamel-Côté comble la place laissée vacante par le départ de M. Martin Amyot qui a quitté le service en décembre dernier.

Adoptée.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR**

- › Un citoyen se demande s'il y a des projets à venir pour l'Écocentre.

## **AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

- › Le conseiller Pierre Benoit invite toute la population à venir au Tournoi Connie Dion qui se déroule à l'aréna durant les deux prochaines semaines.
- › La conseillère Nicole Forgues parle brièvement du CA de la Maison des familles qui a eu lieu dernièrement.
- › Le conseiller Alain Roy mentionne quelques mots sur le nouvel horaire de la bibliothèque et sur les activités à venir.
- › Le conseiller Serge Boislard annonce qu'il a démissionné à titre de membre du Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie.

## **2013-53 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 05.

Adoptée.

---

**HUGUES GRIMARD, MAIRE**

---

**MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE**

/lg